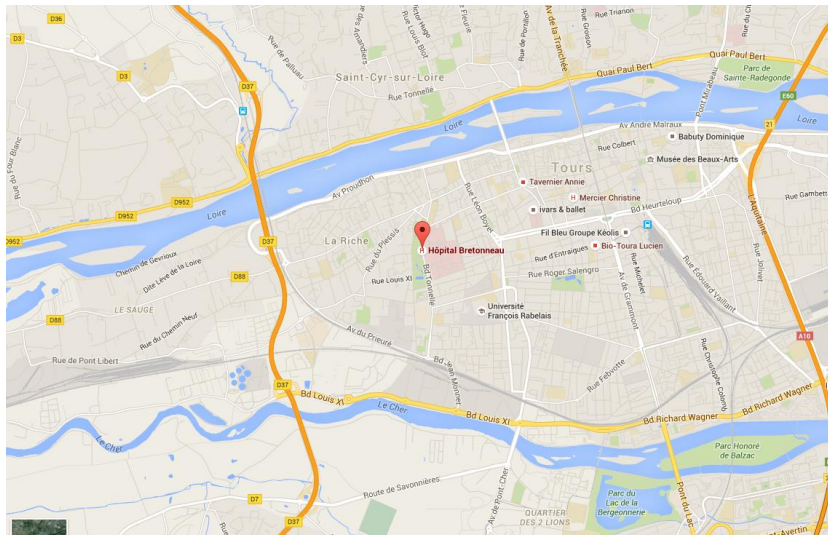
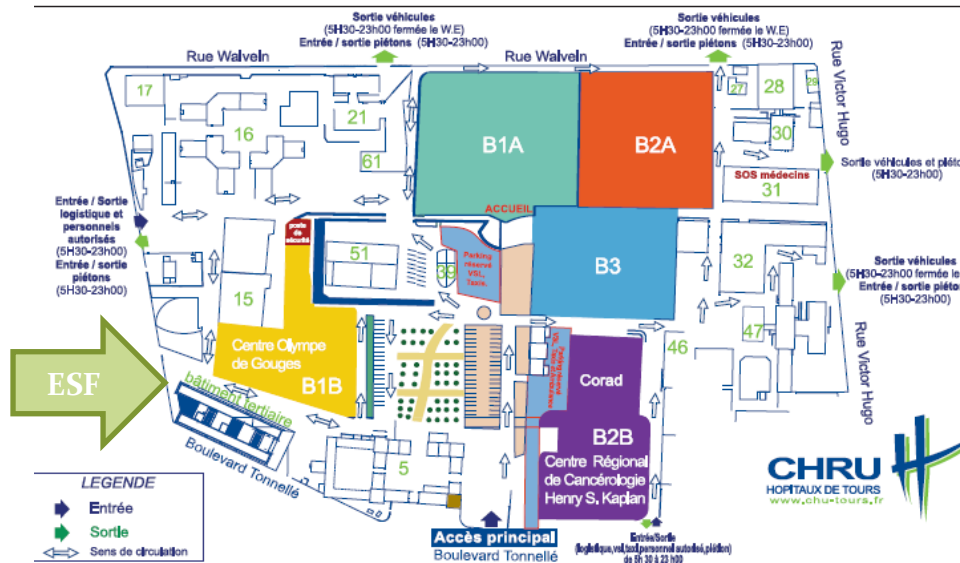


Plan d'accès : CHRU Bretonneau , 2 bd Tonnellé, TOURS

Ecole de Sages-femmes de Tours : Bâtiment tertiaire



ECOLE DE SAGES-FEMMES DE TOURS

FORMATION CONTINUE

Mardi 13 avril 2021 ou
Mardi 16 Novembre 2021

Pré-programme



Prise en charge HPP

Orientation nationale :

- Développer la culture de la sécurité des soins

Problématique professionnelle :

- Maintien de l'expertise professionnelle

Recommandation de l'HAS : « La prise en charge optimale dans le secteur de la naissance implique la réduction de la morbidité et de la mortalité et requiert le développement d'une culture organisationnelle favorable, fondée sur l'engagement des responsables à porter et à soutenir la démarche d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins, notamment par la promotion du travail en équipe via les exercices de simulation pour une pour une communication et une collaboration interprofessionnelle efficace. »

Nombre maxi de participants : 6 participant(e)s

Formation annulée si moins de 4 participant(e)s

Intervenants :

- SAGES-FEMMES ENSEIGNANTES

Objectifs pédagogiques

- Prendre en charge une hémorragie du post-partum
- Spécifier le positionnement professionnel de la sage-femme
- Optimiser le travail en interprofessionnalité et la communication dans les situations à risques
- Connaître les différents périmètres de responsabilité
Gérer le stress en équipe d'une situation à risque

Méthode-Moyens :

Ateliers de simulation haute-fidélité : mannequin SimMOM

Scenarii de situations d'HPP

Programme détaillé de la session

Matinée : Atelier SimMOM

8h45 : Accueil des participants

9h00-9h30 : Briefing

10h00-10h30 : Scenario 1 HPP

10h30-10h45 : Pause

10h45-12h15: Scenario 2 HPP

12h15-12h30: Évaluation ½ Journée



BULLETIN D'INSCRIPTION

ACTION DE FORMATION : Prise en charge de l'hémorragie du post-partum

Mardi 13 avril 2021 ☐

ou

Mardi 16 novembre 21 ☐

NOM :

Prénom :

Activité : exercice libéral ☐ PMI ☐ hospitalier : privé ☐ public ☐

Adresse professionnelle :

.....

.....

Tél professionnel :/...../...../...../.....

E-mail professionnel :@

Adresse personnelle :

.....

.....

Tél personnel :/...../...../...../.....

E-mail :@

Tarif des journées : 125 € à l'ordre du Trésor Public

☐ Inscription individuelle

☐ Prise en charge par la FC de l'Etablissement employeur ou OPCA (ANFH, CNFPT, UNIFAF, FORMAHP) → document ci-contre à remplir

A retourner avant vendredi 26 mars ou vendredi 29 octobre 2021 à :

École Régionale de Sages-Femmes

2 Boulevard Tonnellé – 37044 TOURS CEDEX 9

Adresse mail : secretariat.esf@chu-tours.fr

Après confirmation de votre inscription par l'Ecole de Sages-femmes de Tours vous recevrez une convention et une facture si besoin

A COMPLETER PAR L'EMPLOYEUR OU ORGANISME PRENANT EN CHARGE LA FORMATION

Raison sociale :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

N° SIRET (**Obligatoire**) :

Code APE (**Obligatoire**) :

N° de déclaration d'activité :

Coordonnées de la personne chargée de la formation continue :

NOM et Prénom :

Tél :

Fax :

Courriel :@

A compléter impérativement par l'établissement ou organisme

Je soussigné(e) M

Directeur de l'entreprise ou de l'organisme m'engage à prendre en charge les frais de formation de M..... dont le montant s'élève à 125 €

Fait à....., le..... (Cachet obligatoire de l'organisme) Signature :